

Décision

Générale

colonial

Décision n° 828/PERS portant délégation de signature à M. Bidou, Directeur de Cabinet, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Gauger, Haut-Commissaire adjoint

n° 828/PERS

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
16 septembre 1974

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1974

Date du numéro
10 octobre 1974

TEXTE INTÉGRAL

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Gauger, Haut-Commissaire adjoint de la République, M. Bidou, administrateur civil de 1 classe, Directeur du Cabinet du Haut-Commissaire 'de la République; reçoit délégation pour signer tous actes, correspondances et documents qui sont de la compétence habituelle du Haut-Commissaire' adjoint.